

Guide de facturation
Omnipratique
Hospitalisation

Prendre soin
de ce qui compte

Lieu de dispensation		Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés					
Secteur d'activité		Section gériatrique	Courte durée	Soins intensifs	Section psychiatrique	Soins palliatifs en CH	
		0xxx2	0xxx3	0xxx6	0xxx8	4xxx0	

Élément de contexte							
Service dispensé pendant la période ou un forfait de l'EP-Malade admis est réclamé		✓	✓	✓	✓	✓	Automatique selon la configuration du lieu de facturation
Assume des tâches additionnelles en situation de pénurie d'effectifs pour l'EP-Malade Admis - CHSGS			✓				
Garde en disponibilité		✓	✓	✓	✓	✓	<i>Pour les services non reliés à la garde en disponibilité (ex. tournée des malades), ne pas inscrire l'élément de contexte</i>

Majorations à la rémunération des services dispensés en horaires défavorables							
Lundi au jeudi entre 20h à 24h		13%	13%	13%	13%	13%	
Vendredi entre 20h à 24h		23%	23%	23%	23%	23%	
Samedi, dimanche et férié entre 8h00 à 24h		23%	23%	23%	23%	23%	
Samedi, dimanche et férié entre 8h00 à 24h				30%			

Suppléments pour déplacement d'urgence							
de 7h à 16h		15653	15644	15644	15653	15653	indiquer l'heure du déplacement
de 16h à 24h		15654	15645	15645	15654	15653	indiquer l'heure du déplacement
de 0h à 7h		15655	15646	15646	15655	15655	indiquer l'heure du déplacement
Suppléments							
Intubation et ventilation mécanique				15231			

Lieu de dispensation		Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés					
Secteur d'activité		Section gériatrique	Courte durée	Soins intensifs	Section psychiatrique	Soins palliatifs en CH	
		0xxx2	0xxx3	0xxx6	0xxx8	4xxx0	

Date d'admission exigée sur les visites

Visites 2.2.6D et examens en CHSGS							
Prise en charge		15647	15638	15638	15647	15647	à l'admission
Transfert		15650	15641	15641	15650	15650	en semaine seulement
Suivi		15648	15639	15638	15648	15648	1 fois par jour, sauf si déplacement d'urgence.
Suivi subséquente		15649	15640	15640	15649	15649	
Évaluation / suivi conjoint		15651	15642	15642	15651	15651	indiquer le référent
*Échange interdisciplinaire et/ou famille		15652	15643	15643	15652	15652	indiquer la durée en minutes - 15 minutes complets. Appliquer le contexte %85 - Séance différente
**Intervention clinique - IC		08858	08858	08558	08858	08858	de 25 à 30 min. / indiquer l'heure du début et de fin - MAX 180 min / jour
**Intervention clinique - IC		08860	08860	08860	08860	08860	minutes supplémentaires - MAX 180 min / jour
***Forfait de congé		15158	15158	15158	15158	15158	indiquer le lieu où le patient est dirigé. Vous pouvez facturer votre visite
Psychiatrique complet		08903 / 08969	08903 / 08969	08903 / 08969	08903 / 08969	08903 / 08969	patient 69 ans et moins / + de 70 ans
Psychiatrique majeur		08904 / 08994	08904 / 08994	08904 / 08994	08904 / 08994	08904 / 08994	patient 69 ans et moins / + de 70 ans

Légende

*Échange interdisciplinaire collectif, utilisez le type de facture "Traitement collectif" et inscrire tous les NAM

**IC : exempté de la durée quotidienne maximale :%1715- problème de santé mentale, %1716 de toxicomanie, %1714 vulnérabilité, %1713 clientèle d'un centre de pédiatrie social, %1771 grand brûlé, %1772 polytraumatisé

***Forfait de congé: inscrire le code postal ou code de localité de la résidence ou le numéro d'établissement

Lieu de dispensation		Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés					
Secteur d'activité		Section gériatrique	Courte durée	Soins intensifs	Section psychiatrique	Soins palliatifs en CH	
		0xxx2	0xxx3	0xxx6	0xxx8	4xxx0	

Visites et examens (suite)							
Psychiatrique complet avec déplacement		08806 / 08979	08806 / 08979	08806 / 08979	08806 / 08979	08806 / 08979	patient 69 ans et moins / + de 70 ans
Psychiatrique majeur avec déplacement		08907 / 08995	08907 / 08995	08907 / 08995	08907 / 08995	08907 / 08995	patient 69 ans et moins / + de 70 ans
Consultations							
Psychiatrique ordinaire		08800 / 08813	08800 / 08813	08800 / 08813	08800 / 08813	08800 / 08813	patient 69 ans et moins / + de 70 ans
Psychiatrique ordinaire avec déplacement		08802 / 08815	08802 / 08815	08802 / 08815	08802 / 08815	08802 / 08815	patient 69 ans et moins / + de 70 ans

**Choix entre les forfaits de Prise en charge(EP3 Soins intensifs) ou visites 2.2.6D et examens en hospitalisation*

EP - 3 Soins Intensifs							
Forfaits de prise en charge du patient							
Premier jour				09997			à l'admission à l'unité des SI
Jours subséquents				08896			Jour(s) subséquent (s)
Actes payables en plus du forfait de prise en charge EP-3							
Déplacement d'urgence nuit (0h à 7h)				15232			Honoraire global pour l'ensemble des soins
Réanimation: premier 15 min.				00828			premier 15 minutes
Réanimation: 15 min suppl.				00829			minutes supplémentaires
Canule Artérielle				00684			Mise en place

Lieu de dispensation		Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés					
Secteur d'activité		Section gériatrique	Courte durée	Soins intensifs	Section psychiatrique	Soins palliatifs en CH	
		0xxx2	0xxx3	0xxx6	0xxx8	4xxx0	

Actes payables en plus du forfait de prise en charge EP-3 (suite)

Cathérisme de veines centrales							
Mise en place				00695			
Insertion				09306			
Insertion patient 16 ans et +				09305			
Mesure de la tension				00487			
Cathéter artériel ou veineux / hémodyalise				00389			
Induction de l'hypothermie				20018			thérapeutique
Ventilation en position ventrale				20019			installation
Mesure tension intra-abdominale				20020			
Ponction lombaire				00596			
Intubation endotrachéale seule				00182			
Pleurotomie et drainage fermé / traitement							
Pneumo et d'hémothorax				00412			Traitement de pneumo et d'hémothorax
Épanchement pleural				00413			Traitement d'épanchement pleural
Cardioversion électrique				00489			Avec ou sans défibrillation

Lieu de dispensation		Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés					
Secteur d'activité		Section gériatrique	Courte durée	Soins intensifs	Section psychiatrique	Soins palliatifs en CH	
		0xxx2	0xxx3	0xxx6	0xxx8	4xxx0	

Actes payables en plus du forfait de prise en charge EP-3 (suite)							
Mise en place d'un cathéter				00669			Guidage échographique
Échographie ciblée d'urgence				00689			Privilège exigé
Autres actes							
Constat de décès				00013			
Constat de décès avec déplacement				00014			de 7h à 24h
Constat de décès avec déplacement				15234			de 0h à 7h
Forfait de congé				15158			
Échanges interdisciplinaires				15643			

EP - 27 Chef de département en CHSGS							
Forfaits hebdomadaire				19064			non divisible / nb de forfait annuel

** L'établissement doit être désigné et doit faire parvenir à la Régie le formulaire 3547 (Avis de service- Médecin omnipraticien - ...) sur lequel il doit :
 - sélectionner la situation d'entente Entente particulière - Chef de département clinique de médecine générale; - inscrire la période couverte par l'avis de service.

EP - 29 Malade Admis							
Forfait régulier Régime A				09778			Présence minimale sur place de 8h
Forfait régulier Régime B				19018			Présence minimale sur place de 4h entre 8h et 13h
Demi forfait Régime A				19007			Présence minimale sur place de 8h
Demi forfait Régime B				19019			Présence minimale sur place de 4h entre 8h et 13h

** L'établissement doit être désigné et doit faire parvenir à la Régie le formulaire 3547 (Avis de service- Médecin omnipraticien - ...) sur lequel il doit : -sélectionner la situation d'entente Entente particulière - Malades admis; - inscrire la période couverte par l'avis de service

Lieu de dispensation		Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés					
Secteur d'activité		Section gériatrique	Courte durée	Soins intensifs	Section psychiatrique	Soins palliatifs en CH	
		0xxx2	0xxx3	0xxx6	0xxx8	4xxx0	

EP - 38 Garde en disponibilité							
Annexe III			19057 / 09847				Semaine / week-end
Annexe 1 (réduit)						19061 / 09727	Semaine / week-end
Annexe 1 (régulier)						19060 / 09857	Semaine / week-end
Annexe 1 (majoré)						19059 / 09856	Semaine / week-end
Annexe IV (Garde régionale)			19088 / 19087				Semaine / week-end
Annexe IV(Garde sous-régionale)			19089				toute la semaine du lundi 8h au lundi suivant 8h (max. 2/semaine)

*** L'établissement doit être désigné et doit faire parvenir à la Régie le formulaire 3547 (Avis de service- Médecin omnipraticien - ...) sur lequel il doit : - sélectionner la situation d'entente Entente particulière - Garde en disponibilité; - inscrire la période couverte par l'avis de service.*

MANUEL DES MÉDECINS OMNIPRATICIENS

ONGLET A – PRÉAMBULE GÉNÉRAL

2.2.6 D Visites, évaluations et échanges applicables aux services dispensés

2.11 Actes spécifiques aux soins intensifs

ONGLET B – CONSULTATION, EXAMEN ET VISITE

BROCHURE N° 1

ONGLET 2 - LETTRE D' ENTENTE

LE 223 - Rémunération de certaines évaluations médicales effectuées par les médecins

ONGLET 4 - ENTENTES PARTICULIÈRES **3 – SOINS INTENSIFS OU CORONARIENS**

27 - CHEF DE DÉPARTEMENT

29 - MALADE ADMIS

38 - GARDE EN DISPONIBILITÉ

Mentions légales

© GROUPE CONSEIL MULTI D INC., 2018 – Tous droits réservés

GUIDE DE FACTURATION: droits d'auteur enregistrés auprès de l'Office de la Propriété Intellectuelle du Canada (Certificat d'enregistrement no. 1148348) en vertu de la Loi sur le droit d'auteur, L.R.C. (1985), ch. C-42.

Toute reproduction ou transmission, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, de tout ou partie de la présente publication est strictement interdite, à moins d'en avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de GROUPE CONSEIL MULTI D INC.

Clause de non-responsabilité

GROUPE CONSEIL MULTI D INC. a pris des moyens raisonnables pour s'efforcer de mettre à votre disposition des informations exactes, à jour, complètes et exemptes d'erreurs, le tout au meilleur de ses connaissances.

Certaines des informations contenues au Guide de facturation ont été compilées sur la base de source législatives et réglementaires. En cas de divergence entre les renseignements contenus dans ce Guide de facturation et les dispositions législatives et réglementaires applicables, ces dernières ont préséance.

Les renseignements contenus au Guide de facturation vous sont fournis à titre informatif uniquement et ne sauraient constituer un avis juridique ou être le fondement unique d'une décision d'affaires.

Toutes les informations présentées dans ce Guide de facturation, de même que tout lien vers des sources externes et leur contenu, sont livrés en l'état, sans garanties ni engagement, expresses ou implicites, que ces informations sont à tout moment actualisées, précises, fiables, correctes, exhaustives, complètes ou adaptées à une fin particulière.

GROUPE CONSEIL MULTI D INC. décline donc toute responsabilité à cet égard, ainsi que toute responsabilité pour d'éventuels dommages, directs ou indirects, découlant des informations données ou employées comme références, ou pouvant survenir comme suite à leur utilisation.

Nous vous offrons une expertise 360°

qui vous permet de prendre soin
de ce qui compte et qui vous donne
la possibilité de vous concentrer
sur vos priorités.

Facturation médicale



Comptabilité



Impôt et fiscalité



Planification stratégique

